CONDITIONS :

[D]IX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance. Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra interrompre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit AU BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

GARLEPIED & Cie.

CHAUDRONNIERS, POMPIERS, HYDRAULICIEN ET MECANICIEN.

RUE CONDE, No. 49,

Entre les rues Dumaine & St. Philippe.

A L'HONNEUR de prévenir MM. les habitans de la Louisiane qu'il fabrique toutes sortes de Chaudières à Sucre, à Cuite, à Rafinerie, Lampes, Cuillers et Ecumoire à Sucre, &c. &c.

Il a rapporte de France les derniers modèles d'Appareils [...] qui y ont été perfectionnés par les meilleurs [...] Derone, Baglioni, Dérode, Zie. Adam, [...] lui-même inventeur et propriétaire d'un [...] distilatoire qui, sans être aussi expéditif que celui de [...] Derone et de Baglioni offre à Messieurs les fabricants de Rhum et de Tafia, les mêmes résultats pour les quantités qualités et pour la rectification des Alcools et beaucoup plus de sécurité dans le travail sans être assujetti à cette grande surveillance indispensable pour les autres appareils. Il fabrique toutes sortes d'alambics à cornue, à la Chaptal, à la Beaumé, &c.

Il est également inventeur et propriétaire d'un nouvel alambic rectificateur donnant deux résultats pour un, dans le même espace de tems.

Pour ces chaudières, appareils distillatoires et alambics, il va sur les lieux, fait construire les fourneaux, met les appareils en place et les fait marcher lui même jusqu'à ce que celui qui doit le conduire soit suffisamment instruit. Il fait et confectionne toutes espèces de Pompes à incendies, à Arrosage montées sur brouette, Pompes de puits aspirantes, foulantes et élévatoires (dites anglaises) Pompes à irrigation enlevant une très grande quantité d'eau avec une force bien minime, et cela en raison de ce que ces pompes sont sans pistons, sans aucune espèce de frottement quelconque et ne pouvant pas se déranger en aucune manière. Il en construit dans le même genre pour enlever les sirops ou tout autre liquide bouillant, qui ne laissent rien à désirer pour le service et la solidité et qu'il garantit de tout dérangement.

Il fabrique également des Gardes-robes ou sièges inodores à soupapes hydrauliques qui ne laissent évaporer aucune odeur, les matières fécales y séjourneraient-elles un mois et plus.

Il fabrique encore des Fontaines à filtrer pour épurer dans très peu de tems une assez grande quantité d'eau potable sans le secours d'aucun corps étrangers. Fait toutes sortes de Chaudières à Bière, à Teinture, à Suif, à Cire; Baignoires et leurs cylindres; dito à fourneaux; toutes sortes d'établissements de bains soit publics ou pour maisons particulières; Batteries de cuisine en cuivre et en tôle; Couvertures de maison, dalles, tuyaux de dessente, de conduits et robinets pour fournir l'eau dans les différentes pièces d'une maison, tels qu'il les a établis en 1828 dans le grand Hôpital de Bordeaux.

Il se charge du raccommodage de toutes sortes de chaudières, de l'étamage de toutes sortes de pièces, et de la fabrication de tout ce qui peut se faire en cuivre, en tôle et en zinc.

La modération de ses prix, le fini et la solidité qu'il donnera à tout ce qui sort de son attelier, le mettant à même d'assurer les personnes qui l'honoreront de leur confiance qu'elles auront lieu d'être satisfaites. 9 sept

MARCHANDISES SECHES.

S. W. OAKEY & CO.—*No. 33, rue de Chartres, encoignure de celle de la Douane,*—Ont en magasin et offrent à vendre à des prix raisonnables, un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES d'Europe, de l'Inde et du pays. Cet assortiment sera renouvellé fréquemment, et par chaque arrivage, et consiste en Draps superfins et ordinaires, bleus, noirs, verts, bruns et mélangés; Satinets cordés et unis, bleus, mélangés et couleurs de fantaisie; Flanelles blanches, jaunes, vertes et imprimées, Kerseys coton et laine et en laine seule, bleus, gris et verts; Etoffes à habits couleur olive, brune &c.; Serges à tapis et autres usages; Etoffes à doublures rouge, Bombazets noirs et en couleur; Merinos en couleur, 7-8, 4-4 et 6-4; Circassiennes en couleur et noires; Lastings noires et blancs; Demi-bas en laine, et en laine d'agneaux gris et blancs; Bas de soie pour dames unis et brodés; do. en coton; do. en laine, vigogne et mérinos, noirs et en couleur; Demi bas pour hommes en soie, coton et laine; Bas de laine blancs et bruns pour hommes; Mouchoirs de goût en soie, crêpe, satin, thiber laine et mérinos; Shalls assortis en batiste, hernani, crêpe de Prusse, Valencienne, mérinos et soie brodés; Mouchoirs spitalfields, bandanas, foulards et soie de l'Inde; Mouchoirs madras, faux madras; do. Bandanas bleus en coton, flag do, Cravates en soie noire italienne, satin et levantine; Mousselines Suisses unies et au tambour; do. Jaconet 4-4 et 6 4; do. unies et à dessins ; Batiste 4-4, 5-4 et 6 4; do. à draperie, rayée, damassée et brodée; Linons Bishop, fausse batiste; Etoffes pour gilets de Marseilles, Valenciennes, mérinos et soie: Crêpes noirs italiens; Gros de Naples fin et ordinaire: Lustrings italiens, sinshaws, pongées, sarsenets; Levantines, Gros de Berlin, Taffetas à dessins; Florences en couleur; étoffes à gilet en soie; Gants de femmes en soie, castor et peau de mouton; do pour hommes en peau de daim; do. en fil, coton et laine; Toiles d'Irlande 5-4 et 12-4; do. superfines et communes; Linons, estoupilles; Mouchois batiste à bordures et unis; Toiles ouvrées de Russie assorties, do. damassées, de 9 4 et 10-4; Serviettes en coton et en fil, damassées; Toiles de Russie à draps, blanches et écrues; Osnaburgs, burlaps, dowlas, blancs et écrus; Tickeburgs et toiles à draps, de Porter; Toiles à draps imitation de Russie; Rubans à ceinture, et garniture en taffetas et satin; Boutons en nacre, os et autres; Bretelles en gomme élastique, laine, soie et coton; Cordons en soie, noirs et blancs; franges à meubles, cordonnet en soie et coton; Casimirs Angola, Lama et de Rouen; Couvertures Mackinaw, rayées et de fantaisie; do. françaises de 3 points et 3 1-2 points; do. de 4 points à 10; do. anglaises de 4, 6, 8 et 10 points; do. Whitkey, mérinos, rose et française; Calicos noirs et en couleurs, fins et communs; Chints français, anglais et suisses; do. fins et communs à meubles; Bonnets et chemises de laine; Coton floche et à coudre, d'Orel et d'Alexandre; Epingles assorties, au paquet ou à la livre; Fil patenté blanc, noir et assorti ; Soie à coudre, de l'Inde et d'Italie, assortie: Coton à coudre, blanc et en couleur; Robes en batiste et en mousseline; Booinets 4 4, 5-4 et 6-4; dentelles bobinet, Orin 4-4, 5-4 écru; Etoffes à moustiquaires, en mousseline et en fil; Courtepointes de Marseilles; couvertures de lit; Voiles et shalls en bobinet et en gaze; Entre-deux, garnitures, &c. dentelles; Parapluies, parasols &c.

Marchandises sèches du pays.

Cotons à draps et à chemises, blancs et écrus, 3/4, 7/8, 4/4 et 5/4; Cotons forts de Lowell unis et croisés; do. Kerseys; écossaises bleues, 3/4, 7/8 et 4/4; Flannelles Canton, écrues et blanches; Gingas à tabliers et à chemises, 3/4, 7/8 et 4/4; Gingas à meubles, bleus, et rouges, 4/4, et 5/4; Bonteint et siamoises; coutils 3/4, 7/8 4/4 et 6/4; Mousselines fondation; Millinets; Flannelles écarlates, rouges et vertes; Cotonnades, Grandereles 4/4 et 5/4; Indiennes Merimack et Fall River, bleues et de goût; Shalls et mouchoirs de coton; Courtepointes; coutils en coton, blancs et écrues; Ginghams à meubles; demi bas tricotés; Satinets assortis; stormants, &c. 14 nov

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1833.

AVIS est par le présent donné, que conformément à une requisition présentée à la Direction, et aussi, conformément à la 15e. section de l'acte pour incorporer la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, une assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu à l'hôtel de Bishop, encoignure des rues du Camp et de la Commune, le samedi 14 décembre prochain, à 10 heures du matin, "pour prendre en considération la manière dont les affaires de la dite banque sont conduites, et plus particulièrement pour délibérer sur l'endroit convenable pour l'établissement de ladite banque."

Par ordre de la direction,
11 nov WM. G. HEWES, *président.*

EN débarquement du navire Rachel & Mary, de Liverpool, Nankins bleus; robes imprimées, robes blanches; madras et maxulis; mouchoirs de batiste; bas de coton; demi-bas de laine; toile à chemises, coton [...] indiennes merimacks; mousselines imprimées, brodées; imprimés et brochés du Havre; 16 balles de toiles imprimées, françaises, 4 do. imprimées pour robes [...] vente chez
26 nov KENNEDY [...] REL & Co.

FOIN, VIN ET [...]

EN débarquement du navire Natchez, 314 bottes de foin du nord; 103 paniers Vin de Champagne blanc, [...]; 200 boites figues de raisins; 100 1/2 do. do.; 100 [...] raisins Muscat; 100 do. en grains; 100 1/2 do. do. 50 barillets do. do.; 50 boites pruneaux frais, s'adresser à
J. OGDEN & Co,
26 nov rue du Canal, No. 78

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves —Vente par le Régister des Testaments—Mardi, 10 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue dame Jeanne Dessalles, décédée, épouse de Pierre Dulcide Barran, les esclaves et biens-fonds ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.

1°. Adéline, négresse créole, agée d'environ 40 ans, blanchisseuse, cuisinière et repasseuse, maladive. 2° Eliza, négresse créole âgée de 25 ans, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, adonnée au vol. 3°. Susanne, négresse créole âgée de 23 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. 4°. Geneviève négresse créole âgée de 46 ans, marchande. 5°. Joseph griff créole âgé de 29 ans environ, charretier et manœuvre de maçon, adonné à la boisson.

BIENS FONDS.

1° Une Terre ou Habitation, situé en cette paroisse d'Orléans, rive droite du fleuve à environ 4 lieues au-dessous de cette ville, ayant 4 arpents, 5 toises et 2 pieds de face au fleuve, sur 40 arpents de profondeur, fermant de 4 degrés 25 minutes, borné par en haut par l'habitation de M. Duvergé et Celeste Villeré et par en bas par celle de Jacques Villeré & fils, le tout conformément au plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, et annexé à un acte de vente en date du 8 décembre 1829 au rapport de T. Seghers, not. public.

2°. Un lot de terre situé sur le chemin du Bayou, au faubourg St. Jean, à gauche en sortant de la ville, distant de cette ville, d'une demie lieue ou environ, formant l'ilet désigné sous le numéro 9, sur le plan du dit faubourg, dressé le premier juin 1820, par Lafon, et déposé pour recours, en l'étude de feu Pierre Pédesclaux, ayant le dit lot de terre deux cent soixante dix pieds de face à la rue St. Jean, trois cent trente quatre pieds à la septième rue, deux cent soixante pieds à la rue des Chênes-Verts et trois cent soixante pieds à la Grande-Rue, ensemble une maison en bois à étage couvert en bardeaux, cuisine en bois, et autres dépendances, le tout ayant besoin de réparation.

Conditions de la Vente: Les esclaves, payables un quart comptant, et les autres quarts à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale sur les esclaves jusqu'à parfait paiement; et les biens-fonds, payables un dixième comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, à dater du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour:
W. F. C. DUPLESSIS, Régister.

☞ Les actes de vente seront passés devant T. Seghers, not. pub., aux frais des acquéreurs.

N. B. La maison située au faubourg St. Jean, chemin du dit Bayou, vaste et commode, n'a besoin d'autres réparations que de la peinturer et refaire les plafonds dans certains endroits. Elle vient d'être réparée, couverte et clairevoyé neuf, &c. C'est un bien très agréable, muni de beaucoup d'arbres, tels que, chênes, tacalpas, cèdres, l'illas, orangers, &c. Les amateurs devraient la visiter avant la vente.

La terre d'en bas, située entre deux sucreries, est très belle et vierge, à l'abri des crevasses. Elle ne peut qu'augmenter de valeur, propres à n'importe quel établissement, tels qu'une manufacture, moulin à planches, dépôt d'animaux, jardinage ; et abondante en paturages, cultivable à une grande profondeur, voir sur les lieux. Pour plus amples instructions avant la vente. 18 nov—8.2ms

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Régister des Testaments—Mercredi, 11 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte des successions de Pierre Hurtubise et Jean Pierre Hurtubise, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1°. Un TERRAIN, situé à l'encoignure des rues de la Levée et St. Philippe, mesurant environ 59 pieds 8 pouces de face à la rue de la Levée, sur environ 100 pieds de profondeur, et face à la rue St. Philippe; ensemble, la grande maison à deux étages, et améliorations qui s'y trouvent.

2°. Un autre TERRAIN, attenant à celui ci-dessus décrit, mesurant environ 40 pieds de face à la rue St. Philippe, sur environ 60 pieds de profondeur ; ensemble la bâtisse en briques, et à étage, divisée en deux logemens, et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente :—Un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, régister.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Un plan de la propriété, sur lequel la vente doit se faire, peut être vu à la Bourse de Hewlett, et le jour de la vente.
9 novembre—18

PAROISSE D'ORLEANS,

COUR DES PREUVES—Vente par le Régister des Testamens—Jeudi, 5 décembre, 1833, à midi, il sera exposé en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Robert B. Shanks, 8 actions de la Banque des Artisans et Commerçants, sur chacune desquelles $10 ont été payées.

Et le même jour, il sera vendu devant mon bureau, à 4 heures de l'après-midi, les effets mobiliers appartenant à la susdite succession, et consistant en un lot de hardes, une montre &c. Conditions de la vente : Comptant.
Par ordre de la cour,
22 nov W F C DUPLESSIS, *rég.*

COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testaments.—Mardi, 17 Décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Wm. C. Ashe, trois négresses nommées Easter, Hester et Mathilda.

Conditions de la vente : 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, *rég.*

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves.*—Vente par le Régister des Testamens.—Mercredi, 18 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue Jeanne Charlotte Ducimetière, veuve François Mazerat, décédée épouse de B. A. Lusto, les esclaves et biens-fonds ci-après décrits, savoir :

ESCLAVES

Julie, négresse, âgée d'environ 18 ans, et Robert âgé d'environ 10 ans.

BIENS FONDS.

Un terrain situé en cette ville, au nouveau faubourg Marigny, rue St-Antoine, entre les rues Morales et Bons-Enfans, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, désigné sous le numéro 354, de l'ilet 42, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

La moitié indivise, de trois terrains situés au même faubourg, dans l'ilet No. 31, entre les rues Girod et St-Jean-Baptiste, St-Antoine et Bagatelle, l'un No. 292, ayant 60 pieds de face à la rue Bagatelle et 120 pieds de profondeur, les deux autres Nos. 333 et 334, 60 pieds chacun, à la rue St-Antoine sur 120 pieds de profondeur, le No. 333 formant encoignure.

Conditions de la vente—Comptant.
Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, *rég.*

Les actes de vente seront passés en l'étude de L. H. Féraud, notaire public, aux frais des acquéreurs. 16 nov

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Lundi, 9 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu François d'Hébécourt, les esclaves suivants; savoir: 1° SAM, nègre américain, âgé d'environ 35 ans, bon marchand de lait—2° CELESTE, griffonne créole, âgée d'environ 35 ans, domestique de maison ; et 3° AGATHE, négresse congo, âgé d'environ 50 ans, repasseuse et cuisinière, maladive.

Conditions de la vente : *six et douze mois de crédit*, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale. Par ordre de la Cour,
W F C DUPLESSIS, Rég.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, not. pub., aux frais des acquéreurs. 6 nov

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves —*Vente par le Régister des Testaments.*—Lundi, 9 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu John Penrice, savoir : la négresse esclave nommée Dinah, âgée d'environ 40 ans.

Conditions de la vente : comptant.
Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

N. B. L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Christy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 6 nov

PAROISSE D'ORLEANS.

COUR DES PREUVES—Succession de Ramon Mon y Fon—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John Garnier et Antonio Rivas, exécuteurs testamentaires de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte, et les dits exécuteurs testamentaires déchargés de leurs fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la cour,
29 nov W F C DUPLESSIS, régister.

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Succession de Etienne Sucko—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par L M Reynaud, exécuteur testamentaire de la succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et le dit L M Reynaud déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité. Par ordre de la Cour.
29 nov W F C DUPLESSIS, régister.

PORCELAINE, FAIENCE, CRISTAUX.

EN débarquement du navire David Cannon de Liverpool et à vendre par le soussigné, un bel assortiment de Faïence, dans le quel se trouvent plusieurs services de table des plus nouveaux dépôts.

En magasin, Faïence de toutes qualités, verres à Champagne, verres à vin et à liqueur, carafes, gobelets taillés et unis, moutardiers, portes liqueurs, huiliers, services en porcelaine, tasses et secoupes do., bols et secoupes do. bols à punch do. beurriers do. moutardiers, do., vérière commune en tout genre ainsi qu'une facture de Faïence choisie exprès, pour le marché du Mexique et, ayant droit au drawback.
V. AICARD.
27 nov Rue de Vieille Levée, No. 37.

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.

CLASSE No. 15.

LE TIRAGE AURA LIEU MERCREDI 4 DEC.

63 NUMEROS.—10 TIRAGES.

PROSPECTUS :

1	Lot de	$10000	est de	$10000
1	"	3000	"	3000
1	"	2000	"	2000
1	"	1500	"	1500
1	"	1218	"	1218
2	"	1000	"	2000
3	"	600	"	1900
5	"	500	"	2500
10	"	300	"	3000
25	"	130	"	3350
53	"	60	"	3150
63	"	30	"	5590
53	"	25	"	1325
106	"	15	"	4590
2120	"	8	"	16960
13780	"	4	"	55190
16285 Lots montant à				119133

[...] BILLETS.

Billets entiers [...] billets $2; quarts $1. Paquets de [...] billets [...] pas donner moins de $40 et pourront [...] les [...].

Paquets de fraction de billets en proportion.

Bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 37, près la rue de la Douane.
30 nov LAWTON & MEAD, directeur

ACTIONS de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, à vendre par CHS. HATREL,
23 nov rue de Chartres, No. 123

THEODORE NICOLET & Co., ont transporté leur bureau de la rue Royale à la rue Toulouse, No. 30, entre Chartres et Levée. 26 nov

A VENDRE par les soussignés, 42 boucauts Sucre première qualité en débarquement du bateau la Vengeance, vis-à-vis le ferry.
25 nov THEOD. NICOLET & CO.

AVIS.—JOHN WILLCOX & JACOB S. BAKER ayant formé une société sous la raison de J. Willcox & Co., de la Nouvelle-Orléans, et Willcox & Baker, New-York, ont ouvert un magasin d'habillements dans la rue de Chartres, No 5, où ils en tiendront un grand assortiment, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à des prix modérés, en gros et en détail. Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir les voir. 15 nov—1 m

LES soussignés, ont l'honneur d'annoncer au public, qu'à dater du 20 courant, on trouvera tous les jours à leur établissement, encoignure Chartres et St. Louis, glaces de M. Jirod, *Café au lait, à l'eau, Chocolat, thé simple, Bavaroise au chocolat, Bishop, &c.* Le tout servi à l'instar des meilleures maisons de Paris.
13 nov—1m MERLE & GIRODEAU.

AVIS A CEUX QUI ONT PERDU LEUR BOURSE—Trouvés dans une des rues de cette ville, deux billets de banque, qui seront remis à quiconque prouvera en être le propriétaire et payera les frais du présent avertissement. S'adresser au bureau de l'Abeille. 23 nov ☞

BOIS DE CYPRE—40,000 pieds Planches cypre coupées dans la bonne saison, et exemptes de saps, maintenant dans un chalan au lieu des débarquements, à vendre par TOURNE & BECKWITH,
23 nov rue de la Nouvelle-Levée, Nos. 28 et 29

TOILE à draps de Russie, &c—12 balles toile à draps grise, de la manufacture du pays; 20 do. de Russie, 10 do. Diaper, en débarquement et à vendre par
23 nov LINCOLN & GREEN.

BOIS DE CAMPECHE—100 tonneaux bois de Campêche, de première qualité et en vente chez JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

RUBANS DE SOIE propres pour le mihé, récemment reçus et à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

HUILE D'OLIVE—300 paniers huile d'olive, et à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103

CHEVAL PERDU OU VOLE.

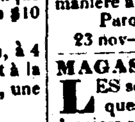

Dans la nuit du 15 au 16 de ce mois, est disparu de chez le soussigné, un cheval bai ayant une petite étoile blanche au front et une petite marque au pied gauche de derrière ; le dit cheval est ferré aux pieds de devant, il est en outre joli et très bien fait.

Une récompense honnête sera donnée à celui qui ramènera le dit cheval ou qui donnera des renseignements de manière à le trouver.

Paroisse St. Jean Paptiste, ce 22 Novembre 1833.
23 nov—3p ☞ AUGUSTE ADER, Fils.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs pratiques et le public en général qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de marchandises, comme suit :

Souliers, maroquin noir et en couleurs assortis, do. en prunelle, do. en satin noir, bleu, rose et blanc; Bottines pour femmes, noir et en couleur; Socs pour femmes et hommes; Manteaux en drap pour femmes; Habillements d'enfants, Casquettes, Vestes et Pantalons peluche pour hommes, Semelles et Chaussons peluches pour femmes et hommes, Capottes d'enfants en soie assorties de couleur, Canezous, Cols en Batiste, Mousseline brodés, fichus hernani et gaze ; Céphalme en mérinos et en soie; Crottes de dames en soie, do. pour hommes en satin et gros d'Italie, écharpes, gaze et hernani; Boas, gaze et crêpe assortis de couleur; Chales barège noir, 3-4, 4-4 et 5-4; Gros de Naples en couleur et noir, uni et moiré; Rubans ceintures, gros Grains de Paris, Dentelles en fil et entredeux, Gants en peau, en soie et fil d'Ecosse, pour homme et enfants; parapluies 28, 30 et 32 pouces, et Ombrelles femmes et enfants en foulards. Indiennes à meubles, pour robes assorties et moirée en couleur; Mérinos frais et anglais, Couvertures de molton française, 8 et 9 points; Bas de soie noirs, blancs, unis et à jours, Bretelles en gomme élastique. AUGUSTE GOUY & Co.
13 nov rue Royale, No. 88

MARCHANDISES DE GOUT.

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre en gros et en détail à des prix modérés . Chapeaux de soie pour dames; capottes do. et en percale; callottes linon et thull; Bonnets en blonde; robes application blonde en thull, do. en batiste, do. en crêpe, do. en thull volant; écharpes d'un nouveau genre; Cannesous do., collerettes assorties; mantelets et mantilles en thull et blonde; coiffures, rubans et fleurs; garnitures de robes; Collin boa en velours; sacs assortis; ceintures de soie brodées; tabliers d'enfants; do. en soie pour femmes; fichus soie et schals thibets; do. hernani; mouchoirs batiste brodés; voiles en thull brodés; bandes en batiste brodées, lerines en batiste et en mousseline; bonnets brodés; fleurs artificielles; rubans ce soie, do. de gaze; souliers français satin noir et en couleur uni; do. façonne, gros de Naples uni et moiré; organdy satiné; schals damarquinés; souliers en taffetas et en satin noires et en couleurs, linon thé; ombrelles françaises; parapluies; gants pour homme et pour femme; évantails; un assortiment de parfumeries, grémens en paille; une toilette en acajou, dessus en marbre, une do spyché en acajou.
21 nov BORDERES FRERES.

BOUTEILLES ANGLAISES.

150 PANIERS Bouteilles anglaises à vendre par F. H. PETITPAIN,
26 nov rues Chartres et Toulouse.

105 TIERCONS de riz en magasin à vendre par HAGAN, NIXON & Co.
22 nov

VIN DE TENERIF en demi pipes et quart de barriques, à vendre par
22 nov HAGAN, NIXON & Co.

ON désire louer une maison pour une famille peu nombreuse; le loyer ne devra pas excéder 50 piastres par mois. On aimerait assez que ce fut à la rue du Canal et St. Pierre. Pour renseignement, s'adresser à AYER, DEL & CO,
22 nov Rue de la Levée, près des magasins bleus.

SANGUES—Les soussignés viennent de recevoir des sangsues de choix et offrent de les vendre à un prix très raisonnable. H. BONNABEL FRERES,
20 nov rue Tchoupitoulas

SANGSUES DE CHOIX—300 belles nouvellement reçues et à vendre par
16 nov DUCONGE & PEYCHAUD,

SEL—500 sacs de gros sel de Liverpool 10 au tonneau, reçu par la barque Robert Russell, à vendre par HARRISON, BROWN & Co,
19 nov rue Royale, No. 117

INDIENNES fonds foncés; do. do. blanc et noirs, bleus et blancs de marine; 6-4 mouchoirs de batiste; satinets de couleur; mouchoirs Bandanas, rouges de Turquie; do. de Mazulipatam; molesquins; vétines et éternelle, noires et assorties; reçus par le navire Rachel de Liverpool, et ayant droit au drawback, en vente chez
HARRISON BROWN & CO,
13 nov rue Royale, No. 117

SAUCISSONS de Lyon, de première qualité, et Sardines importés par Mme. Veuve Bien & Co., Raisins vèrts de Malaga, &c., à vendre chez
[...] REILHE,
13 nov encoignure de Toulon et Douane

A LOUER—La maison en brique à deux étages, (ayant une grande cour,) située rue Tchoupitoulas, entre Julia et St. Joseph. Pour les conditions, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 & 29

REÇU dernièrement par les soussignés et à vendre, 190 caisses Olives très fraîches do Olives et Anchois. PERRET & GALLY.
19 nov Rue [...], No. 58.

PAROISSE JEFFERSON,
20 novembre 1833.

LES Propriétaires non-résidant de la paroisse de Jefferson, sont notifiés, d'avoir à payer dans les trente jours, à partir de cette date, au bureau du shériff de la dite paroisse, leur taxe pour l'année 1833.
27 nov [...] CHAMBERT Jr. Shériff.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 5 décembre prochain, à 4 heures, sur les lieux, 1 comptoir, étagères, carafes, barriques vides, et divers bouteilles de liqueurs, et tout le contenu du magasin, saisis à la poursuite de J. Ball & co.
25 nov B. BEAUREGARD, marshal

J Wilcox vs A L Plough; E D Davis vs. le même.

EN vertu de 2 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 9 décembre, à 4 heures, sur les lieux, rue St. Charles & Canal, 1 bibliothèque en acajou, une demi douzaine de chaises en acajou, une demi douzaine, do. commun, portraits et ornements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
26 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, par l'honorable G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente lundi, 30 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure Chartres et St. Louis, un certain lot de terre, situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 4, dans l'ilet No. 118, mesurant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, et aussi, le même jour, la négre nommée Suzan, saisis à la poursuite de Jean Bounin et A. Dray.
26 nov B. BEAUREGARD, marshal

John Thompson vs. le bateau à vapeur Plough Boy, capitaine Blair, et propriétaires, H Henderson, vs. le même, Sorenson vs. do. J Nunito vs. do. J Gibson vs. do. J Jolley vs. do. J Risey vs. do. J Farnum vs. do. J P Ming on vs. do.

EN vertu de 9 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi, 23 décembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Plough Boy, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
20 nov B. BEAUREGARD, marshal

D. Abbott vs. Capitaine Hunter, le bateau à vapeur Hylander et propriétaires; R Leary vs. le même, C Spencer vs. do. J M Sawyer vs. do. Mme. Brown vs. do. E Johnston vs. do. H Gruner vs. do. S Reed vs. do. W Robinson vs. do. M Willis vs. do. Jh Hunter vs. do. Jh Jamin vs. do. Willington vs. do.

EN vertu de 13 writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le samedi 21 décembre, à midi, au café de Hewlett, le bateau à vapeur Hylander, ses agrès, apparaux et ameublements, saisis dans l'affaire ci-dessus.
20 nov B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 16 décembre, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, 2 lots de terre No. 1 et 2, dans l'ilet No. 285, situés au nouveau Canal, faubourg Ste. Marie, les dits lots de terre mesurant chaque, 60 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, saisis à la poursuite de John Arrowsmith et T S Davis
14 nov B. BEAUREGARD, marshal

John A Zander vs. Joseph W. Prince.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le vendredi, 13 décembre, à midi, au café de Hewlett, l'esclave nommé Jerry Briggs, saisi dans l'affaire ci-dessus.
12 nov B. BEAUREGARD, marshal

POUR prévenir, autant que possible, la répétition des désastres à bord des bateaux à vapeur, par suite desquels les différentes compagnies d'assurance de cette ville ont éprouvé de grandes pertes.

Il est résolu, qu'avis public soit donné, que sur le rapport des inspecteurs des différens bureaux qu'un bateau a été surchargé, ou mal chargé, le nom du dit bateau sera rayé des livres du bureau, et qu'on n'assurera plus pour son compte. JOHN K. WEST,
Président de la Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane. M. MORGAN,
Président de la Compagnie d'Assurance des Négociants. PETER LAIDLAW,
Président de la Compagnie d'Assurance de la Louisiane. BEV. CHEW,
Président de la Compagnie d'Assurance contre les risques de mer et d'incendie.
23 nov—1m,2pe

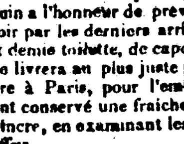

Mme. Voilquin,

MODISTE.

Rue Royale, No. 216, entre les rues Orléans et Ste. Anne.

Elève de Mlle. Botson, modiste de l'académie royale de musique et des principaux théâtres de Paris, Mme. Voilquin a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages, un joli choix de Chapeaux demie toilette, de capottes et de chapeaux parés, &c. qu'elle livrera au plus juste prix. Les soins qu'elle a fait prendre à Paris, pour l'emballage de ses marchandises, leur ont conservé une fraicheur dont les dames pourront se convaincre, en examinant les objets qu'elle a l'honneur de leur offrir. 12 nov

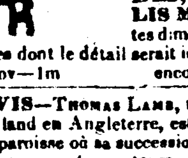

Mme. BRIGOT, a l'honneur de prévenir les dames que son mari, de retour de France, vient d'apporter avec lui, un grand assortiment de MARCHANDISES DE MODES, NOUVEAUTES, JOLIS MEUBLES, Glaces de toutes dimensions et une infinité d'autres articles dont le détail serait ici trop long.
5 nov—1m encoignure Royale et St. Louis.

AVIS—THOMAS LAMB, natif du comté de Westmoreland en Angleterre, est mort le 28 janvier 1833, dans cette paroisse où sa succession fut ouverte et les soussignés dûment nommés curateurs. Ses héritiers et autres intéressées voudront bien s'adresser pour plus de renseignements à MAURICE CANNON,
rue Tchoupitoulas, No. 14, ou à
CHARLES PATTERSON,
8 nov—3,2pe rue Philippa, No. 141

LES soussigné ont reçu par le navire New-Jersey, 12 boites Panacée de Swaim, 12 do. catholicon de Potter; rhubarbe en racine; do en poudre; orge mondée; graines de lin; potasse; seringues de toutes grandeurs; do. pour les enfants très soignées; essence d'anis; bergamote, menthe poivrée; nelo fenouille; cantaridine; acide prucique, médicinal. On trouvera aussi toutes sortes de préparations chimiques modernes. Plus, sangsues de première qualité.
22 nov F. ORIOL & Co.

VINS—100 paniers Champagne, 1re. qualité.
150 vin de Médoc.
40 barils vin rouge de Bordeaux.
50 paniers Chablis.
40 paniers Pomard.
20 Château-Neuf du pape, reçus et à vendre par JULES LE BLANC,
23 nov rue Royale, No. 103.

ON demande de deux ou trois cents actions (plus ou moins) de la Banque du Commerce. S'adresser à LAROCHE & GAUTIER,
20 nov courtiers, rue de Chartres, No. 169

THE—500 caisses de 13 livres, thé gun powder, importé nouvellement; 310 do. de 6 livres do. do.; 400 do. de 13 livres Young Hyson, en débarquement et à vendre par TIERNAN CUDDY & CO,
20 nov rue des Magasins, No. 80.

PAPIER D'ENVELOPPE.—400 rames en débarquement et à vendre par TIERNAN CUDDY & CO,
20 novembre rue des Magasins, no. 80.

VIEUX WHISKEY—500 barils vieux whiskey de Monongahela; 100 demi barils barils do. à vendre par TOURNE & BECKWITH,
13 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 28 et 29

CAFE DE RIO—190 sacs Café de Rio, en débarquement du navire Victoria, à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29 Nlle Levée.

DRAYS ET CHARRETTES—Maintenant en débarquement du navire Chandler Price, et à vendre par TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

VIN DE BORDEAUX—106 caisses de vin de Château Margaux, de Palmers en bouteilles et demi bouteilles, tout récemment reçues du vignoble et en vente chez
12 nov BENJ. BOOTH & CO.

MAQUERAUX—No 1, en barils, demis barils et quarts de barils do do No 2; do do No 3, en débarquement du navire Victoria, de Boston, et à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
12 nov Nos. 28 et 29, Nlle Levée.

A VENDRE—500 cordes bois de chauffage, livrables 150 cordes à l'habitation de M. Caziar, à 3 milles de l'autre bord du fleuve, et 350 do. à 5 milles au-dessous de la ville et de ce bord ci. CHS. HATREL,
19 nov rue de Chartres, No. 123

EN débarquement des navires Balanchan, Talma et Anne-Louise, venant de Bordeaux et à vendre par P. LAFAYE, rue Royale, No. 147, un assortiment de vins vieux, des Crûs de St. Emilion, Canon, Pomerol, Cote, Fransac, Grave, Médoc, &c.—1825, 1827 et 1828—Vins blanc de Grave en demi-barriques, 1825—aussi 28 futailles de 30 et 40 gallons Eau de Vie Cognac, 1823 et 1821, 18 pipes vieilles Eau de Vie—9 demi pipes Eau-de-vie aromatisées à l'usage des liquoristes, &c.—Le tout ayant droit au Draw-back.

Et d'exportations antérieures, vins assortis jusqu'à l'année 1822 et Vins de caisses. 16 nov

17 CAISSES Sardines à l'Huile, en débarquement du naviere New-Orleans, à vendre par
JULES LE BLANC,
30 oct rue Royale, No. 103

REÇU par le navire Geo. Hand, de Marseille et à vendre par les soussignés, 3 caisses Opium de Thèbes, (Egypte) de qualité supérieure.
12 oct T. NICOLET & Co.

EAU-DE-VIE—30 pipes d'Eau-de-vie, reçue par le Talma, venant directement de Bordeaux, à vendre au débarquement et chez le soussigné.
L. G. SASSINOT,
13 nov—6 rue St. Louis, No. 30

LEGION DE LA LOUISIANE,

NOUVELLE-ORLEANS, 28 NOVEMBRE 1833.

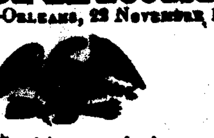

LA Légion de la Louisiane prendra les armes dimanche 22 décembre, à 9 heures précises du matin, et se réunira sur la place d'armes, pour être passée en revue par le commandant en chef, et célébrer l'anniversaire de la mémorable bataille du 23 décembre 1814, jour auquel se rattachent de si glorieux souvenirs pour la Louisiane.

Les sous-officiers et soldats devront se munir chacun de vingt cartouches à poudre. Une inspection rigide sera faite des fusils et des gibernes par les officiers des compagnies.

L'artillerie se pourvoira de trente gargousses par chaque pièce de canon.

Les officiers commandant les compagnies devront fournir sur les lieux un état exact de la force et de l'armement de leurs compagnies.

Les officiers commandant les compagnies devront envoyer des escouades de corvée pour fermer la grille et en garder les portes une demi heure avant l'heure fixée pour la revue.

Les officiers de la Légion sont invités à se réunir dans la maison de ville, dimanche 8 décembre, à 10 heures du matin.

Par ordre du brigadier général J. B. Plauché,
27 nov D. AUGUSTIN, aide-de-camp

BATAILLON D'ARTILLERIE.

FETE DE SAINTE-BARBE:—Le bataillon prendra les armes, dimanche 8 décembre, à 8 heures précises du matin—équipement complet, bouquet au fusil.

Veste et pantalon bleus.

Il y aura une quête à l'Eglise, en faveur de l'Hospice des Orphelins. Par ordre du major.
28 nov A. SCREIBER, adj. major

ETAT DU TENNESSEE,
COMTE DE MADISON.

COUR DE CIRCUIT.—*Pour le terme de juillet* 1833.

John T. Turner & Elihu Woodruff, plaintifs
contre
Benj. F. West, défendeur.
Saisie in *assumpsit.*

CE jour les plaintifs susnommés se sont présentés par fondé de pouvoir et le défendeur quoique solennellement appelé n'a pas paru, mais a fait défaut et n'a pas donné sécurité pour la demande, ni offert main levée de l'hypothèque, ni plaidé. La cour est donc d'avis que les plaintifs doivent recevoir du défendeur, les dommages et pertes qu'ils ont supporté par la non exécution de l'*assumpsit* dans la déclaration mentionnée, mais ces dommages étant inconnus, il est ordonné que le shérif fera venir un juri pour s'en juérir des dits dommages. Et il est ordonné que toutes procédures soient suspendues pendant six mois à l'expiration de quel temps il est de plus ordonné que le dit défendant apparaitra en personne, pour donner caution pour la demande et offrir main levée de l'hypothèque sur la propriété et plaider sur la demande. Autrement il sera pris un jugement final; et il est de plus ordonné qu'un copie de cet ordre sera publiée quatre semaines consécutives dans l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, journal publié à la Nouvelle-Orléans.

Pour copie conforme,
15 nov—24 H. W. McCORRY, greffier.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il a reçu par le navire Salem, de France, un assortiment de bijouteries joailleries, orfèvreries, placages, bijouteries fausses, nouveautés chapeaux, d'hommes, jouets d'enfants de toute espèce, fournitures de bijouteries pour la fabrication, un joli assortiment de cartonnage nouveau. Il continue comme par le passé à monter des brillants, et fait toute espèce de reccommodage.
J. ANGLAIRE, No. 234,
20 nov—15 rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine.

AVIS.

J. & J. DARRAMON, ayant terminé leurs intérêts avec Monsieur Jas. Chastant, invitent toutes les personnes qui leur devaient au 21 août dernier, de payer ou régler par billets, dans le plus court délai. Ils offrent à vendre aux prix coutant, leur fonds, valeur $60,000, reçu dernièrement de France et de New-York, et acheté à des prix avantageux, leurs conditions de vente seront de longtermes, pour simples billets satisfaisants, ou billets endossés seulement. Ils invitent les marchands de la campagne et de la ville à profiter de cette bonne occasion.
18 nov

A LOUER.

Pour une année, ou pour plusieurs.

UN emplacement de 200 pieds environ, face au fleuve, situé de l'autre bord du fleuve, entre le chantier de construction de M. Varion, et celui de M. Byrnes, vis-à-vis cette ville.

Le dit emplacement est très convenable pour un chantier de construction, ou pour y débiter du bois.

Pour plus amples informations, s'adresser rue Royale, No. 215. 18 nov—10

MADERE.—20 boucauts, première qualité ; importé l'année dernière, à vendre par
TIERNAN CUDDY & CO,
20 nov rue des Magasins, No. 80.

AVIS.—Attendu que John B. Barham s'est adressé à moi pour faire annuler un cautionnement de trois mille piastres, souscrit par lui, le 16e. jour de mars 1833, comme shérif de la paroisse St. Tammany, conjointement avec Renes Baham et David B. Morgan ses cautions.

La présente, a pour but de prévenir toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt-dix jours qui suivront la dernière publication, s'ils en ont, à ce que le dit cautionnement ne soit radié et annulé.

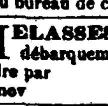

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nelle.-Orléans, le 18e. jour de novembre mille-huit-cent-trente-trois, et la cinquante huitième année de l'indépendance américaine.

Par le gouverneur A. B. ROMAN.
GEORGE EUSTIS, Secrétaire-d'Etat. 19 nov—30

ON demande une bonne cuisinière, domestique de maison, qui sache laver et repasser, et un garçon pour servir à table ; de bons gages leur seront donnés. S'adresser au bureau de cette feuille. 15 nov—6

MELASSES—80 barils de la nouvelle récolte, en débarquement du bateau à vapeur Lancaster, et à vendre par HARRISON, BROWN & Co,
9 nov rue Royale, No. 117

F. DUFOUR & FRERE, encoignure des rues Royale et Ursulines, reçoivent par les navires Olympia et Napier du Havre, un assortiment de marchandises, comme suit:

Lampes en cuivre; parfumerie; chapeau de soie pour hommes; gravures encadrées; indiennes nouveautés et noires; basin croisé rouge pour rideaux, et garnitures; fleurs artificielles; mantilles en tulle noir, et autres; pélérines blondes noires, et autres; écharpes en couleur, et noires; parapluies de 28 et 30 pouces; ombrelles ; bas de filoselle noirs; souliers fourrés pour dames; brodequins; gigots en satin et soie; gros de Naples noir; cravattes taffetas noir, fichus foulards brochés et différents genres; bas de fil d'écosse; de soie noire et blancs; bretelles en gomme élastique gants assortis; mouchoirs batiste brodés &c borre en couleur; entredeux en batiste brodé; colets do; canésous, mousselines thibet; schalls do imprimé, et noirs; schalls imprimé 5-4; bas d'enfants, en coton de tous les ages; redingottes en castorine; habits noirs et bleus; manteaux pour hommes et femmes; linge de table damassé; brodequins pour enfants, en laine; dentelles fil; cartonnage et placage; palatines et boa en chincilla; schalls angola; brosses à dents, et une infinité d'autres petits articles dont l'énumération serait trop longue, qu'ils offrent à vendre à juste prix; En magasin, toiles à draps et alepines noires.
4 nov—30 F. DUFOUR & Frère.

CAFE' ET CIGARRES.

44 SACS de Café, et 16 milliers Cigarres de première qualité, en débarquement de la polacre Viscayna de la Havane, à vendre par F. H. PETITPAIN,
15 nov Rues Chartres & Toulouse.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

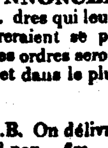

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à
DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N.B. On délivrera gratis des Catalogues périodiques.
28 nov.—6m

$20 DE RECOMPENSE.

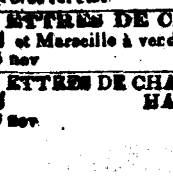

PARTI marron de l'habitation Edmond Fortier, fils, le 18 novembre 1833, le nègre WILLIAM se donnant quelquefois le nom de BILLY ou BILL, taille de 5 pieds 4 pouces américain, figure beau noir, petits favoris, parlant anglais et un peu le français. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le mettra dans une des dagoles en cet état. 23 nov—4,3ps

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Bordeaux et Marseille à vendre par JULES LE BLANC,
25 nov rue Royale, No. 103

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par HARRISON, BROWN & Co,
29 nov rue Royale, No. 117

VENTES A L'ENCAN.

VENTA AL ENCANTE.

EL dia Lunes, 9 de deciembre, á las 10 del dia, se venderan bajo la inspeccion de los guardianes del puerto, los efectos siguientes, a saber :

112 cajas de Azucar blanca;
79 diches de idem Quebrada;
47 bocoys con 7000 galones de melaza;
70 bombas de caoba;

procedente de la Isla de Cuba en la goleta española Primé ra del Rosario. Condiciones—al contado.

Pensacola, 21 noviembre 1833.
26 nov—6 J. B. VANBAUN.

LUNDI, 9 décembre, à 10 heures du matin, il sera vendu sous l'inspection des gardiens du port les objets suivants, savoir :

112 caisses Sucre blanc;
79 do. Sucre Quebrado;
47 bouchuts contenant 7000 melasse;
70 pompes en acajou;

Provenant de la cargaison de la goëlette espagnole Primé ra del Rosario.

Conditions : Comptant :
Pensacole, 21 novembre 1833.
26 nov—6 J. B. VANBAUN, encanteur.

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu le mardi, 3 courant, vis-a-vis le nouveau marché, faubourg Ste. Marie, à 10 heures, le contenu d'une maison connue sous le nom de *New Market Retreat*, consistant en lits, linge de lit, tables, chaises, et une quantité d'autres articles. Aussi, le contenu d'une buvette.
29 nov

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu le lundi, 2 décembre, à son encan, rue St. Louis, à midi, un BILLARD complet.
Conditions—6 mois. 28 nov

PAR H. J. DOMINGON.

VENDREDI, 6 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans la rue des Ursulines, entre les rues Condé et Royale, maison de M. E. Lauve, le mobilier de M. Grailhe, consistant en lits, armoires, sopha, glaces, pendule, &c.
Conditions, à la vente : 28 nov

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, en date du 18 de ce mois, il sera vendu lundi, 9 du mois de décembre prochain, à 10 heures du matin, sur l'habitation de MM. Kernion, dans le chemin de Gentilly, les effets mobiliers dépendant de la succession de feu Pierre Guermeure Huchet Kernion, savoir:

23 Vaches, 3 Chevaux, 3 Mulets, 6 paires de Bœufs, un Fusil, un lot d'Argenterie et quelques meubles meublants.

Conditions: Jusqu'à $50 comptant, au-dessus de cette somme, à 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction. 27 nov—5,2ps

PAR TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu vendredi, 6 décembre prochain, à 10 heures du matin, rue des Magasins, entre les rues Girod et Notre Dame, les effets mobiliers dépendant de la succession de feu José Estevanell.

Conditions: Comptant. Par ordre de la Cour des Preuves de cette ville. 25 nov

PAR T MOSSY & TRICOU & CANONGE.

IL sera vendu le jeudi, 5 décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

1° Une maison principale portant le No. 56, une cuisine, et une arrière cuisine construites sur un terrain situé rue Conti, entre Chartres et Royale; le tout devant être démoli et enlevé pour le 15 janvier prochain, à l'exception du mur mitoyen du côté de M. Kennedy qui devra rester intact et dans tout son entier.

2° Une autre Maison principale portant le No. 52, ainsi qu'une cuisine et une arrière cuisine, construites sur un terrain situé aussi rue Conti et contigu au précédent ; le tout devant être démoli et enlevé pour le 15 janvier prochain à l'exception du mur mitoyen du côté de M. Delachaise qui devra rester intact et dans tout son entier.

Et quant au mur mitoyen entre ces deux maisons, les acquéreurs en prendront chacun la moitié qu'ils devront aussi démolir et enlever pour l'époque susfixée.

3° Une grande cuve.

Conditions : 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

N. B. *Le carelage des cours appartiendra aussi aux acquéreurs.* 21 nov

PAR TRICOU & CANONGE.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse d'Orléans, en date du 22 novembre courant, il sera vendu, le Lundi 30 décembre 1833, à l'heure de midi, et au café de la Nouvelle Bourse, de cette ville, les biens ci-après décrits, dépendant tant de la succession de feu José Estevanell que de la société d'Estevanell & Courval, savoir :

1°. Un Lot de Terre situé à l'encoignure des rues des Magasins et Poydras, au faubourg Ste. Marie, mesurant 82 pieds 10 pouces face à la rue des Magasins, sur 114 1-3 pieds de profondeur et face à la rue Poydras ; ensemble les divers édifices qui s'y trouvent.

2° Tous les droits et privilèges de Bail qu'à et peut avoir ladite société d'Estevanell & Courval, pendant 18 ans, à partir du 1er. octobre 1831, sur un lot de terre situé au dit faubourg, à l'encoignure des rues des Magasins et Notre-Dame ; mesurant 101 1-4 pieds de face à la rue des Magasins, sur 123 1-2 pieds de profondeur, et face à la rue Notre Dame ; sur lequel se trouve bâtie une maison en briques et à étage, divisée en un grand magasin d'entrepôt au rez-de-chaussée, et en 5 corps-de-logis séparés au premier; chacun avec cuisine, chambre à domestiques, &c.

3° Une négresse nommée Nina, créole, âgée d'environ 30 ans, un peu cuisinière et domestique de maison, avec ses deux enfans, mulâtres, nommés Lise de 9 ans et Charles de 7 ans.

4° Le brick Manuelita, du port d'environ 174 tonneaux, avec ses agrès et apparaux.

5° La polacre Tres Amigos, d'environ 198 tonneaux, avec ses agrès, &c.

6° La polacre Vizcaina, du port d'environ 134 tonneaux, avec ses agrès, &c.

7° La goëlette Tita, du port de 136 tonneaux, avec tous ses agrès, &c.

8° La goëlette Bien Aparecida, d'environ 98 tonneaux, avec ses agrès, &c.

Conditions: La propriété située à l'encoignure des rues Poydras et des Magasins, payables $7750 au 5 mars 1834, et $7750 au 5 mars 1835, et la balance, à un crédit de 1, 2 et 3 ans.

Le bail de la propriété sise à l'encoignure des rues des Magasins et Notre-Dame, à 1 et 2 ans de crédit ; l'acquéreur devant en outre prendre charge des obligations imposées aux dits Estavanell & Courval comme preneurs aux termes de trois actes au rapport de L T Caire, en date du 30 avril et 25 octobre 1831 et 26 mars 1832, desquelles obligations, il sera donné communication au jour de la vente.

La famille, payable à 6 et 12 mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons, et assurée par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les bâtimens payables à 6 mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction. Livraison devant en être faite à leur arrivée en ce port et après déchargement de leur cargaison. On transfèrera aux acquéreurs les polices d'Assurance.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

N. B. La propriété de l'encoignure Magasins et Notre-Dame est louée à raison de $390 par mois, savoir : 4 des corps de logis à $50 par mois chaque ; l'autre à $40, et le magasin qui a 100 pieds carrés, à $150 par mois.

Le locataire actuel s'offre à la garder aux mêmes prix.
28 nov

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves pour cette ville et paroisse, en date du 2 de ce mois, il sera vendu lundi, 9 du mois de décembre prochain, à 10 heures du matin, sur l'habitation de MM. Kernion, située le chemin de Gentilly, les effets mobiliers suivans, dépendant de la succession de M. Antoine Chevalier Doriocourt, savoir : Une Vache, 6 Mulets et un Cheval américain.
Conditions :—Comptant. 27 nov—5,2ps

SCHONINGER, *rue de Chartres, No. 164, entre Toulouse et St.-Pierre,*

A l'honneur de prévenir les habitans de cette ville, qu'il vient d'arriver de Paris avec un assortiment complet de Chausseures françaises pour les dames, ainsi que des Brodequins de toutes couleurs. Il tient aussi une quantité de cuirs français, veaux cirés et tiges de bottes extrêmement souples et de bonne qualité ; peaux de moutons de toutes couleurs.

Il y a de plus, à vendre, un joli billard français d'un goût moderne, ayant un éclairage d'une nouvelle invention, pour [...] les joueurs. 30 nov

LES soussigner offrent à vendre les articles suivants en débarquement du brick Justave Ernest, de Bordeaux : 25 pipes Eau-de-vie de Cognac, 4ème. preuve; 12 demi-pipes vieille Eau de vie fine Champagne; 12 demi-pipes vieille Eau-de-vie de Cognac de 1810; 20 milliers Bouchons longs par sacs de 500; 150 paniers Anisette superfine. Aussi, en débarquement de la barque Œdipe, de Bordeaux, 200 petites boites de pruneaux.
CARRIERE & BORDUZAT,
20 nov rue St. Louis, No. 11

REÇU par le navire Cecilia, venant de Nantes, Gelée de Groseilles, de cerises, de pommes, de noix, d'abricots, de mirabelles, de poires, de framboises, de pêches, de fraises, boites de ferblanc, conserves de Colin et en pôts; Fruits en boutiles, tels que fraises, mûres, framboises &c. de Colin; pâtés truffés de toute sorte; Kirchwaser de la Forêt Noire; cerises à l'eau de vie; sardines de Colin, &c., fromages de Gruyère, &c., à vendre par
J. E. LOREIHLE, successeur de Lasseuit.
encoignure Bourbon & Douane.

P. S. Mr. L. a à vendre, très bon marché, un bon piano forte.. 30 nov

Banque d'Etat de la Louisiane,
Nouvelle-Orléans, 25 novembre 1833.

LA Banque prend des traites sur Paris, et sur le Havre, Nantes, Bordeaux et Marseille, payable à vue.
26 nov—3 RICHARD RELF, caissier.

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans,
Nouvelle-Orléans, 21 novembre 1833.

CETTE banque tire des Checks sur New-York au pair. 22 nov WM. G. HEWES, président.